ONG AKDY-CÔTE D'IVOIRE
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

PLAN STRATÉGIQUE

2027 – 2031

Éducation pour tous · Santé mentale · Lutte contre l'exclusion

ONG AKDY-CÔTE D'IVOIRE (Recherche et Développement)
Riviera Palmeraie, Abidjan – 23 BP 2071 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire

Mot de la présidente

Chers membres, chers partenaires,

L'ONG AKDY-Côte d'Ivoire est née d'une conviction simple : l'exclusion n'est pas une fatalité, et elle n'est pas la responsabilité de celles et ceux qui la subissent. Lorsqu'une communauté est informée, touchée et outillée, elle devient actrice de son propre changement.

Ce premier plan stratégique marque une étape décisive. Plutôt que de nous disperser, nous avons fait le choix de concentrer nos efforts, d'ici 2031, sur trois enjeux où les besoins sont pressants et où notre expertise peut faire la différence : l'éducation pour tous, la santé mentale et la lutte contre l'exclusion par l'action communautaire et humanitaire.

Ce plan est aussi un engagement envers vous : bâtir une organisation rigoureuse, transparente et ancrée dans les communautés, qui relie la recherche à l'action et rend compte de ses résultats.

Je remercie les membres du conseil d'administration, nos bénévoles et nos partenaires qui ont contribué à cette réflexion. Je vous invite à vous joindre à nous pour faire de cette vision une réalité.

Aimée You
Présidente et fondatrice, ONG AKDY-Côte d'Ivoire

Sommaire

Mot de la présidente 2
1. Présentation de l'organisation 4
Deux volets d'expertise complémentaires 4
2. Vision, mission et valeurs 5
Vision 5
Mission 5
Fondements 5
Valeurs 5
3. Contexte et diagnostic stratégique 6
Contexte 6
Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) 6
4. Nos choix stratégiques 2027-2031 7
Notre ambition pour 2031 7
Les autres domaines de nos statuts 7
5. Axes d'intervention 8
Axe 1 : Éducation pour tous 8
Axe 2 : Santé, avec une priorité sur la santé mentale 9
Axe 3 : Lutte contre l'exclusion par l'action communautaire et humanitaire 10
6. Notre approche d'intervention 11
Informer, Toucher, Faire agir 11
De la recherche à l'action 11
Nos principes d'action 11
7. Orientations organisationnelles 12
Orientation 1 : Consolider notre gouvernance 12
Orientation 2 : Bâtir des partenariats durables 12
Orientation 3 : Diversifier nos ressources 12
8. Cadre de résultats 13
9. Phasage et calendrier 14
10. Mise en œuvre, suivi et évaluation 15
Responsabilités 15
Dispositif de suivi-évaluation 15
11. Gestion des risques 16
12. Stratégie de mobilisation des ressources 17
13. Rejoignez-nous 18
Annexe : alignement sur les Objectifs de développement durable 18

1. Présentation de l'organisation

L'ONG AKDY-Côte d'Ivoire (Recherche et Développement) est une organisation à but non lucratif basée à Abidjan. Elle a été fondée par des professionnel·le·s de la santé, de l'éducation, de la sociologie et de la communication, animé·e·s par le désir de contribuer au développement de leur pays et du continent africain.

Dénomination	ONG AKDY-Côte d'Ivoire (Recherche et Développement)
Statut juridique	Association régie par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations
N° de récépissé	[À compléter]
Siège social	Riviera Palmeraie, Abidjan – 23 BP 2071 Abidjan 23
Zone d'intervention	Côte d'Ivoire en priorité ; vocation à étendre l'action en Afrique francophone
Instances	Assemblée générale, bureau exécutif / conseil d'administration, commissariat aux comptes
Présidente	Aimée You
Membres	Adhésion ouverte sans limite géographique : membres actifs, membres professionnels (organisations partenaires), membres d'honneur

Deux volets d'expertise complémentaires

Recherche : comprendre, mesurer, renforcer	Développement : informer, mobiliser, faire agir
• Études et diagnostics communautaires • Formations et renforcement des capacités • Suivi-évaluation de projets de développement	• Campagnes de sensibilisation et marketing social • Montage et gestion de projets • Activités d'information, d'éducation et de communication (IEC)

Ce qui nous distingue : chaque campagne s'appuie sur des données, et chaque étude débouche sur l'action.

2. Vision, mission et valeurs

Vision

> **Ensemble, participer au développement de l'Afrique et des Africain·e·s.**

Mission

Réduire la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales en renforçant le pouvoir d'agir des personnes et des communautés marginalisées, grâce à une approche qui allie la recherche et la communication sociale.

Fondements

Nous considérons que :

- la société engendre des inégalités multiples qui génèrent exclusion et pauvreté ;
- l'exclusion n'est pas la responsabilité des personnes et des groupes qui la subissent ;
- l'exclusion équivaut à un déni de droits économiques, sociaux, politiques et civils : éducation, santé, emploi, logement, sécurité, justice, participation à la vie publique ;
- l'exclusion est aussi une privation de liens sociaux et d'appartenance.

Valeurs

Solidarité	Nous agissons aux côtés des communautés, dans l'entraide et le respect mutuel.
Engagement	Nous tenons nos promesses envers les communautés, nos membres et nos partenaires.
Justice sociale	Nous travaillons à corriger les inégalités et à rendre accessibles les droits de chacun·e.
Égalité des droits	Nous reconnaissons à chaque personne la même dignité et les mêmes droits, sans discrimination.

3. Contexte et diagnostic stratégique

Contexte

Malgré une croissance économique soutenue au cours de la dernière décennie, la Côte d'Ivoire fait encore face à d'importantes inégalités sociales et territoriales. Une partie de la population reste à l'écart des services essentiels, en particulier dans les zones rurales et les quartiers précaires des grandes villes.

- **Éducation :** la pauvreté des familles, l'éloignement des écoles, les mariages précoces, les violences en milieu scolaire et les barrières socioculturelles continuent d'éloigner de nombreux enfants, en particulier les filles, ainsi que de nombreux adultes, de l'apprentissage.
- **Santé mentale :** la souffrance psychique reste largement taboue et mal comprise. La stigmatisation empêche de nombreuses personnes de chercher de l'aide, alors que les services spécialisés sont rares et concentrés dans les grandes villes.
- **Exclusion :** la pauvreté, le handicap, l'isolement et les inégalités de genre privent de nombreuses personnes de leurs droits et de leur place dans la communauté.

Les données chiffrées seront précisées par les diagnostics communautaires prévus en 2027 (voir axe transversal « Recherche »).

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

Forces	Faiblesses
• Expertise reconnue de l'équipe dirigeante en communication stratégique, sensibilisation et gestion de projet, sociologie, éducation, finance, santé • Ancrage communautaire fort : administrateurs issus du terrain, liens avec les autorités coutumières • Approche distinctive reliant recherche et action • Réseau de membres ouvert à la diaspora • Soutien d'une entreprise sociale partenaire	• Organisation jeune, sans historique de projets financés par des bailleurs • Ressources financières et humaines encore limitées • Politiques et outils de gestion à formaliser • Forte dépendance à quelques personnes clés • Visibilité encore faible
Opportunités	**Menaces**
• Intérêt croissant des bailleurs pour la santé mentale et l'éducation inclusive • Cadre favorable des Objectifs de développement durable et des priorités nationales • Partenaires potentiels en Côte d'Ivoire et dans la sous-région • Mobilisation possible de l'expertise de la diaspora • Outils numériques facilitant la sensibilisation à faible coût	• Forte concurrence pour l'accès aux financements • Stigmatisation de la santé mentale pouvant freiner l'adhésion des communautés • Contexte économique pesant sur les dons et cotisations • Risque de dispersion face à la diversité des besoins • Rareté des services spécialisés vers lesquels orienter

4. Nos choix stratégiques 2027-2031

Nos statuts couvrent six domaines d'intervention. Pour maximiser notre impact et bâtir une expertise reconnue, nous avons choisi de concentrer nos efforts, d'ici 2031, sur trois axes prioritaires.

Axe 1	Axe 2	Axe 3
Éducation pour tous *Aucun enfant, aucun adulte ne devrait être privé du droit d'apprendre.*	**Santé, priorité santé mentale** *Il n'y a pas de santé sans santé mentale.*	**Lutte contre l'exclusion** *Par l'action communautaire et humanitaire : personne ne doit être laissé de côté.*

Ces trois axes sont liés : un enfant en détresse psychologique apprend difficilement ; une famille exclue scolarise moins ses enfants ; une personne sans éducation accède plus difficilement aux soins. Agir sur les trois à la fois, dans les mêmes communautés, renforce l'effet de chaque intervention.

Notre ambition pour 2031

> **Être reconnue en Côte d'Ivoire comme une organisation de référence en sensibilisation communautaire sur l'éducation, la santé mentale et l'inclusion, et partager notre approche en Afrique francophone.**

Les autres domaines de nos statuts

L'égalité des genres devient une perspective transversale intégrée à tous nos projets. Les droits humains, la paix et la justice environnementale restent inscrits dans nos statuts ; nous pourrons y contribuer ponctuellement, en partenariat, sans en faire des priorités de ce plan.

5. Axes d'intervention

Axe 1 : Éducation pour tous

> *Aucun enfant, aucun adulte ne devrait être privé du droit d'apprendre.*

Constat

La pauvreté des familles, l'éloignement des écoles, les mariages précoces, les violences en milieu scolaire et les barrières socioculturelles éloignent encore de nombreux enfants, en particulier les filles, et de nombreux adultes de l'éducation.

Objectif général

Contribuer à réduire les obstacles à l'accès et au maintien dans l'éducation des enfants et des adultes des communautés vulnérables.

Objectifs spécifiques

- **OS 1.1 –** Sensibiliser les familles et les communautés à l'importance de la scolarisation et du maintien à l'école, en particulier des filles.
- **OS 1.2 –** Soutenir l'alphabétisation des adultes, notamment des femmes.
- **OS 1.3 –** Réduire les obstacles matériels à la scolarisation par des actions solidaires ciblées.
- **OS 1.4 –** Documenter les freins à l'éducation dans les communautés d'intervention.

Exemples d'actions envisagées

- Campagnes de sensibilisation communautaires sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école
- Programmes d'alphabétisation et de francisation pour les femmes adultes
- Actions solidaires de rentrée scolaire (fournitures, kits)
- Causeries éducatives avec les parents, les leaders et les enseignants
- Études sur les causes de déscolarisation

Publics cibles

Enfants et adolescent·e·s non scolarisé·e·s ou à risque de décrochage, en particulier les filles ; femmes adultes non alphabétisées ; parents et leaders communautaires.

Résultats attendus d'ici 2031

- Les communautés ciblées sont mieux informées de l'importance de la scolarisation, en particulier des filles.
- Des femmes adultes ont acquis des compétences de base en lecture et en écriture.
- Les freins à l'éducation dans nos zones d'intervention sont documentés et partagés.

Axe 2 : Santé, avec une priorité sur la santé mentale

> *Il n'y a pas de santé sans santé mentale.*

Constat

La santé mentale reste largement taboue et mal comprise. La stigmatisation empêche de nombreuses personnes de parler de leur souffrance et de chercher de l'aide, alors que les services spécialisés sont rares et difficiles d'accès.

Objectif général

Contribuer à briser le silence autour de la santé mentale et à faciliter l'accès des personnes en détresse à un soutien adapté.

Objectifs spécifiques

- **OS 2.1 –** Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre la stigmatisation.
- **OS 2.2 –** Former des relais communautaires à repérer la détresse psychologique et à orienter vers les services appropriés.
- **OS 2.3 –** Créer des espaces d'écoute et de parole communautaires, en partenariat avec des professionnels de santé.
- **OS 2.4 –** Étudier les perceptions et les besoins en santé mentale dans les communautés.

Exemples d'actions envisagées

- Campagnes de déstigmatisation (radio, réseaux sociaux, causeries, théâtre-forum)
- Formation de relais communautaires : leaders, enseignant·e·s, jeunes, femmes
- Groupes de parole animés avec des professionnels qualifiés
- Élaboration d'un répertoire des services de santé mentale et d'un protocole d'orientation
- Enquête sur les perceptions de la santé mentale

Publics cibles

Jeunes, femmes, personnes en situation de vulnérabilité ; relais communautaires ; enseignant·e·s et leaders.

Résultats attendus d'ici 2031

- La santé mentale est mieux comprise et moins stigmatisée dans les communautés ciblées.
- Un réseau de relais communautaires formés oriente les personnes en détresse vers les services adaptés.
- Des partenariats sont établis avec des professionnels et des structures de santé mentale.

> **Principe de précaution**
>
> L'ONG n'offre ni soins ni thérapie. Son rôle est de sensibiliser, de repérer et d'orienter, en partenariat avec des professionnels qualifiés. Un protocole de référencement sera adopté avant le lancement des activités de cet axe.

Axe 3 : Lutte contre l'exclusion par l'action communautaire et humanitaire

> *Personne ne doit être laissé de côté.*

Constat

La pauvreté, le handicap, l'isolement et les inégalités privent de nombreuses personnes de leurs droits et de leur place dans la communauté.

Objectif général

Renforcer le pouvoir d'agir et l'inclusion des personnes et des familles les plus vulnérables.

Objectifs spécifiques

- **OS 3.1 –** Mener des actions humanitaires et solidaires auprès des familles et des personnes les plus vulnérables.
- **OS 3.2 –** Renforcer le pouvoir d'agir des personnes marginalisées par la mobilisation communautaire.
- **OS 3.3 –** Soutenir les initiatives locales qui renforcent les liens sociaux et l'entraide.
- **OS 3.4 –** Travailler avec les autorités coutumières et les leaders communautaires pour ne laisser personne de côté.

Exemples d'actions envisagées

- Actions humanitaires ciblées auprès de familles vulnérables
- Mobilisation communautaire et dialogues avec les chefferies
- Appui à des initiatives portées par des groupes de jeunes et de femmes
- Actions d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Coopération avec des organisations de la société civile de la sous-région

Publics cibles

Familles en situation de pauvreté, personnes en situation de handicap, personnes isolées, jeunes et femmes en situation de vulnérabilité.

Résultats attendus d'ici 2031

- Des familles vulnérables ont reçu un appui adapté à leurs besoins.
- Des initiatives communautaires d'entraide sont soutenues et renforcées.
- Les autorités coutumières et les leaders sont mobilisés en faveur de l'inclusion.

6. Notre approche d’intervention

Informer, Toucher, Faire agir

Dans chacun des trois axes, nous appliquons une démarche en trois temps : l’information seule ne suffit pas ; le changement durable naît quand les personnes se sentent concernées et disposent des moyens d’agir.

Informer	Rendre accessible une information juste, adaptée aux langues et aux réalités locales.
Toucher	Susciter l’adhésion en partant du vécu des personnes, de leurs valeurs et de leurs émotions.
Faire agir	Outiller les personnes et les communautés pour qu’elles passent à l’action et la maintiennent.

De la recherche à l’action

Chaque projet suit un cycle continu : diagnostic des besoins, conception avec les communautés, mise en œuvre, suivi-évaluation, puis ajustement et partage des apprentissages.

Nos principes d’action

- **Participation :** agir avec les communautés, jamais à leur place.
- **Données probantes :** chaque action repose sur une analyse des besoins.
- **Égalité des genres :** une perspective intégrée à tous nos projets.
- **Ne pas nuire :** respecter la dignité, la confidentialité et la sécurité des personnes.
- **Transparence :** rendre des comptes à nos membres, nos partenaires et nos donateurs.
- **Durabilité :** privilégier les changements qui perdurent après notre intervention.

7. Orientations organisationnelles

Pour réaliser ces ambitions, nous devons bâtir une organisation solide, crédible et durable.

Orientation 1 : Consolider notre gouvernance

- Assurer le fonctionnement régulier des instances : assemblée générale annuelle, réunions du conseil, commissariat aux comptes.
- Adopter les politiques internes : gestion financière, conflit d'intérêts, protection des personnes vulnérables, genre, protection des données.
- Mettre en place des outils de gestion, de reddition de comptes et d'archivage conformes aux exigences des bailleurs.
- Diversifier la composition du conseil : parité, compétences financières et expertises en éducation et en santé.

Orientation 2 : Bâtir des partenariats durables

- Développer des collaborations avec les organisations de la société civile, les professionnels de la santé et de l'éducation, et les autorités coutumières.
- Établir des ententes formelles avec des partenaires techniques et financiers.
- Développer des coopérations avec des organisations d'Afrique francophone.

Orientation 3 : Diversifier nos ressources

- Mobiliser des financements variés : bailleurs internationaux, fondations, entreprises, dons, cotisations, prestations de services (études, formations).
- Développer une base de membres et de bénévoles engagés, en Côte d'Ivoire et dans la diaspora.
- Renforcer notre visibilité : site web, réseaux sociaux, rapport annuel.

8. Cadre de résultats

Les indicateurs ci-dessous serviront à mesurer nos progrès. Les cibles chiffrées seront fixées après les diagnostics communautaires de 2027, afin de reposer sur des données réelles.

Axe / orientation	Indicateurs clés	Cible 2031
Axe 1 – Éducation	• Nombre de personnes sensibilisées à la scolarisation • Nombre de femmes ayant complété un cycle d'alphabétisation • Nombre d'enfants appuyés pour la rentrée scolaire	À fixer après les diagnostics 2027
Axe 2 – Santé mentale	• Nombre de personnes touchées par les campagnes de déstigmatisation • Nombre de relais communautaires formés • Nombre de personnes orientées vers un service adapté • Nombre de partenariats avec des professionnels de santé	À fixer après les diagnostics 2027
Axe 3 – Exclusion	• Nombre de familles vulnérables appuyées • Nombre d'initiatives communautaires soutenues • Nombre de chefferies et de leaders mobilisés	À fixer après les diagnostics 2027
Recherche	• Nombre de diagnostics et d'études réalisés et diffusés • Part des projets disposant d'un plan de suivi-évaluation	100 % des projets avec suivi-évaluation
Organisation	• Politiques internes adoptées • Assemblées générales tenues chaque année • Rapports annuels publiés • Nombre de partenaires techniques et financiers • Nombre de membres actifs	AG et rapport annuel chaque année ; autres cibles à fixer

9. Phasage et calendrier

2027-2028 : Consolider	2029-2030 : Développer	2031 : Rayonner
Structuration de l'organisation, adoption des politiques internes, diagnostics communautaires, lancement et évaluation des premiers projets pilotes dans les trois axes.	Extension des projets qui ont fait leurs preuves, élargissement des partenariats et des financements, premières collaborations régionales. Revue à mi-parcours en 2029.	Évaluation finale du plan, capitalisation et partage des apprentissages, préparation du prochain cycle stratégique.

Grandes activités	2027	2028	2029	2030	2031
Adoption des politiques internes et outils de gestion	■				
Diagnostics communautaires (éducation, santé mentale, exclusion)	■				
Projets pilotes dans les trois axes	■	■			
Formation de relais communautaires en santé mentale	■	■	■	■	
Campagnes de sensibilisation	■	■	■	■	■
Actions humanitaires et solidaires	■	■	■	■	■
Extension des projets concluants			■	■	■
Collaborations en Afrique francophone			■	■	■
Revue à mi-parcours du plan			■		
Évaluation finale et nouveau plan					■

10. Mise en œuvre, suivi et évaluation

Responsabilités

Assemblée générale	Adopte le plan stratégique, reçoit chaque année le rapport d'avancement et le rapport financier.
Conseil d'administration / bureau exécutif	Veille à la mise en œuvre du plan, adopte les plans d'action annuels et les budgets, suit les risques.
Direction et équipe	Élaborent et exécutent les plans d'action annuels, assurent la collecte des données de suivi.
Commissariat aux comptes	Vérifie les comptes et en rend compte à l'assemblée générale.

Dispositif de suivi-évaluation

- **Plan d'action annuel :** le plan stratégique est décliné chaque année en activités, responsables, budget et échéances.
- **Suivi continu :** chaque projet dispose d'indicateurs et d'outils de collecte de données.
- **Rapport annuel :** présenté à l'assemblée générale et publié sur notre site.
- **Revue à mi-parcours (2029) :** bilan des progrès et ajustement des priorités si nécessaire.
- **Évaluation finale (2031) :** mesure des résultats et préparation du prochain plan.

11. Gestion des risques

Risque	Niveau	Mesures d'atténuation
Financement insuffisant pour mettre en œuvre le plan	Élevé	Diversification des sources, démarrage par des projets pilotes à coût maîtrisé, prestations de services
Stigmatisation de la santé mentale freinant l'adhésion	Moyen	Implication des leaders et des chefferies, messages adaptés aux réalités culturelles, approche progressive
Risque de nuire aux personnes en détresse	Moyen	Aucune prise en charge clinique ; protocole d'orientation ; partenariats avec des professionnels ; formation des relais
Dépendance à quelques personnes clés	Moyen	Élargissement du conseil, documentation des processus, mobilisation de bénévoles
Conflit d'intérêts perçu avec l'entreprise sociale partenaire	Moyen	Politique de conflit d'intérêts, séparation stricte des comptes, transparence dans les rapports
Dispersion des efforts	Faible	Concentration sur trois axes ; tout nouveau projet doit s'y rattacher

12. Stratégie de mobilisation des ressources

Pour garantir son indépendance et sa pérennité, l'ONG diversifiera ses sources de financement :

Source	Approche
Bailleurs internationaux	Réponse aux appels à projets en éducation, santé mentale et inclusion ; positionnement comme partenaire de mise en œuvre local
Fondations et entreprises	Partenariats thématiques, mécénat, responsabilité sociale des entreprises
Dons individuels	Dons ponctuels, mensuels et annuels, notamment auprès de la diaspora
Membres	Droits d'adhésion et cotisations
Prestations de services	Études, formations et suivi-évaluation réalisés pour d'autres organisations
Entreprise sociale partenaire	Reversement d'une partie des bénéfices, encadré par une entente écrite

13. Rejoignez-nous

Ce plan stratégique est une feuille de route, mais aussi une invitation. Nous recherchons des partenaires techniques et financiers, des organisations et des personnes engagées pour bâtir avec nous un impact durable en éducation, en santé mentale et en inclusion.

Partenaires techniques et financiers	Organisations et institutions	Citoyen·ne·s et diaspora
Co-construisons des projets fondés sur des données et mesurables.	Confiez-nous vos études, formations et campagnes de sensibilisation.	Devenez membre, bénévole ou donateur.

Nous contacter

ONG AKDY-Côte d'Ivoire – Riviera Palmeraie, 23 BP 2071 Abidjan 23

Courriel : ongakdyci@gmail.com · Téléphone : + 225 27 22 53 12 41

Site web : www.ongakdyci.org

Annexe : alignement sur les Objectifs de développement durable

Axe	ODD concernés
Éducation pour tous	ODD 4 – Éducation de qualité ; ODD 5 – Égalité entre les sexes
Santé mentale	ODD 3 – Bonne santé et bien-être (cible 3.4 : santé mentale et bien-être)
Lutte contre l'exclusion	ODD 1 – Pas de pauvreté ; ODD 10 – Inégalités réduites
Partenariats	ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

Plan stratégique adopté par [l'assemblée générale / le conseil d'administration] le [date].